

SORTIES PEDAGOGIQUES

DELEGATION ANNUELLE POUR TOUTES SORTIES PEDAGOGIQUES SANS NUITEE DANS LE CADRE DES HORAIRES DE L'ECOLE

Monsieur.....Madame Parents ou tuteurs de en
classe de

Autorisent l'enfant..... en classe de (si classe double, entourer le
niveau)..... à participer à toutes les sorties pédagogiques obligatoires (sans nuitée) avec
déplacement à pied, en car ou en bus STAS de l'année scolaire 2018-2019.

Le 03/09/18

Signature des parents :

*NB : Un courrier donnant les informations relatives à chaque sortie (horaires, matériel, lieu) sera distribué
par les professeurs en temps voulu.*

Photo obligatoire
à agraffer pour la
rentrée

DEMANDE ECRITE D'AUTORISATION DE SORTIE SEUL(E) 2018-2019

Nous ne laissons pas partir seuls les élèves à 11h30, à 12h, à 16h30, à 17h ou à la fin de l'étude sans
autorisation écrite de votre part.

Monsieur, Madameparents ou tuteurs de.....

Classe de
Nom de l'enseignant :
.....

- ☐ n'autorisent jamais leur enfantà partir seul.
- ☐ autorisent leur enfant à partir seul à toute heure et tous les jours.

En cas de décision judiciaire interdisant à l'un des parents de récupérer son enfant merci de fournir une
attestation du juge.

Signature des parents:

La directrice,
F. Sève